



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
DELIBERATION N°1 DU VENDREDI 31 MARS 2023

L'an deux mille Vingt-trois, le trente et un mars à 16H30, le CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) de la Commune de Caromb, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle du Conseil Municipal, en session ordinaire sous la Présidence de la Vice- Présidente, Madame Monique MONTAGARD

Date de convocation : 20 mars 2023

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres convoqués : 11

Etaient présents : (4) Membres issus du Conseil Municipal : Monique MONTAGARD (vice-présidente), Elisabeth BELLENGER, Magali BONNAVENTURE, François ENDERLIN

Membres et personnalités extérieures désignées par Mme le Maire (2) : Muriel RIPERT, Anne laure MARI

Absents ayant donné procuration (4) : Maxime ALLEGRE (procuration à Muriel RIPERT), Marie-Andrée CARRASCO (procuration à Magali BONNAVENTURE), Jade NAVARRO (procuration à Elisabeth BELLENGER), Magali AUGIER (procuration à Monique MONTAGARD),

Absente excusée (1) : Valérie MICHELIER

Assistait également à la réunion : Monsieur André MORALES, Chef du Service Affaires financières et services de proximité, Madame Stéphanie BRIQUET, Gestionnaire CCAS

Budget du CCAS- Approbation du Compte de Gestion 2022

Considérant s'être assuré que l'Inspecteur des Finances Publiques du SGC de Monteux a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnances, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que tout est régulier,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré

Déclare que le Compte de Gestion relatif au budget du CCAS, dressé pour l'exercice 2022 par l'Inspecteur des Finances Publiques du SGC de Monteux, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part.

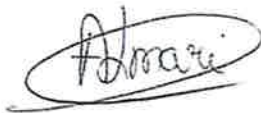
DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

*Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois
et an que dessus.*

Pour expédition certifiée conforme.

A CAROMB, transmise le 04/04/2023

La Secrétaire de Séance,



Anne-Laure MARI



Madame la Présidente,



Valérie MICHELIER